

Quel avenir ?

Une organisation renforcée et sécurisée

Le 20 juin 2018, la nouvelle convention-cadre de la Plateforme ESA a été signée pour dix ans

L'Inra devient le dixième membre de la Plateforme ESA avec une équipe spécifiquement dédiée à la surveillance

Des moyens supplémentaires sont déployés par l'Etat (augmentation de 10 à 17 équivalents-temps plein) pour la coordination de la Plateforme ESA, l'appui méthodologique et l'animation des thématiques...

Ces moyens permettront de renforcer l'investissement dans des thématiques sanitaires majeures (par ex. tuberculose bovine), de conforter les nouveaux dispositifs de surveillance (par ex. Omar, l'Observatoire de la mortalité des animaux de rente) et d'augmenter le périmètre d'activité (par ex. salmonelles dans les filières de production)

Contact

Le *Centre de ressources*, des documents de référence en matière de santé animale : <https://www.plateforme-esa.fr>



Que fait la Plateforme ESA ?

Apporter un appui aux responsables de dispositifs de surveillance – Etat et organisations professionnelles – Développer un référentiel méthodologique en surveillance

Concevoir des dispositifs de surveillance et accompagner leur mise en œuvre (ex : renforcement de la vigilance clinique vis à vis de la peste porcine africaine dans la faune sauvage et dans les élevages)

Comprendre les causes des phénomènes sanitaires d'importance et proposer des mesures de lutte et de prévention (ex : épisode de cas groupés de fièvre charbonneuse)

Exercer une veille internationale sur les dangers sanitaires qui menacent la France et l'Europe (suivi quotidien de l'évolution de la situation sanitaire à l'international, tels que l'influenza aviaire, la peste porcine africaine, la fièvre aphteuse, et émission de bulletins d'alerte en tant que de besoin)

Développer des dispositifs de surveillance novateurs : surveillance d'indicateurs de santé et de bien-être (ex : suivi de la mortalité des bovins avec Omar, l'Observatoire de la mortalité des animaux de rente)

Développer des projets communs et des synergies avec la Plateforme de surveillance de la chaîne alimentaire, dans une perspective « Une seule santé » (ex : salmonelles en filière avicole, bovine et porcine)

La finalité est de mettre en place un système global de surveillance intégrée de la Santé animale, composé de dispositifs et d'approches complémentaires

Pourquoi surveiller ?

Pour être réactif, prévenir, suivre, et lutter

Détecter le plus rapidement possible l'apparition de maladies exotiques (absentes actuellement du territoire) ou émergentes

Evaluer l'impact des maladies présentes

Suivre leur évolution dans l'espace et dans le temps

Adapter les mesures de prévention et de lutte à la situation épidémiologique

Une surveillance de qualité est indispensable pour permettre aux décideurs de mettre en place et piloter des actions sanitaires adaptées, évaluer les risques pour la santé animale et la santé publique, et évaluer les résultats des stratégies sanitaires

Quel champ d'action ?

En 2018, une vingtaine de dangers sanitaires dans de nombreuses filières de production et la faune sauvage

<p>Ruminants</p> <p>Tuberculose Fièvre catarrhale ovine Avortements Brucellose Fièvre Q Observatoire de la mortalité Maladie de Schmallenberg Dermatose nodulaire contagieuse bovine</p>	<p>Porcs</p> <p>Pestes porcines Virus influenza porcins Diarrhée épidémique porcine</p>	<p>Faune sauvage</p> <p>Tuberculose Influenza aviaire West Nile Pestes porcines</p>	<p>Vieille Sanitaire Internationale</p>
<p>Abelles</p> <p>Observatoire de la mortalité Aethina Varroa</p>	<p>Volailles</p> <p>Influenza aviaire Salmonelloses</p>		

Tout danger sanitaire ayant ou pouvant avoir un impact sur la santé animale et/ou la santé publique (zoonoses), et pour lequel une surveillance est souhaitable ou requise chez les animaux, à l'échelon de tout ou partie du territoire national

Quelle gouvernance, quelle organisation ?

Une organisation souple (une convention-cadre entre ses dix membres) et novatrice, qui associe l'ensemble des acteurs majeurs de la surveillance au niveau national

- acteurs publics (Etat, organismes scientifiques, laboratoires d'analyses)
- et acteurs privés (organismes représentant les éleveurs, les vétérinaires, les chasseurs)

Un objectif partagé et porté par tous ses membres, l'amélioration de l'efficacité de la surveillance

Une gouvernance basée sur la recherche de consensus, pour la définition des priorités d'action et des objectifs opérationnels

Des groupes de travail, mobilisant pour chacune des thématiques sanitaires, des compétences techniques et scientifiques, la connaissance des filières et des contraintes et enjeux des parties prenantes

Un appui financier de l'Etat aux différents membres de la Plateforme qui mettent à disposition des compétences spécifiques

La préservation des responsabilités de chacun, Etat et organisations professionnelles, pour les dispositifs de surveillance dont ils sont responsables

Créée fin 2011, la Plateforme ESA a fait la preuve de son utilité et de son efficacité, en particulier à la faveur des crises sanitaires successives récentes: maladie de Schmallenberg, influenza aviaire hautement pathogène, fièvre catarrhale ovine

